

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2390

30 septembre 2008

SOMMAIRE

Alocate S.A.	114715	Mansford Group S.à r.l.	114697
Amrea Financial S.A.	114711	MHFP 1 S.à r.l.	114682
Athena Sicav	114704	MHFP 2 S.à r.l.	114703
Black Mountain S. à r.l.	114700	MHFP 3 S.à r.l.	114703
Ceigems S.A.	114699	MH Germany Property 29 S.à r.l.	114674
Clearwire Poland Holdings	114710	MH Germany Property IX S.à r.l.	114700
Curzon Capital Partners II S.à r.l.	114698	MH Germany Property VIII S.à r.l.	114700
EG S.A.	114710	MH Germany Property VII S.à r.l.	114701
E.M.E.S.	114706	MH Germany Property VI S.à r.l.	114701
Evolys International S.A.	114703	MH Germany Property XIII S.à r.l.	114704
Falcon Oil Holding S.A.	114709	MH Germany Property XII S.à r.l.	114699
Falcon Oil Holding S.A.	114713	MH Germany Property X S.à r.l.	114699
Gabriel Holdings S. à r.l.	114714	MH Germany Property XV S.à r.l.	114698
Garganey Sàrl	114707	MH Germany Property XX S.à r.l.	114698
GK-Lux TP S.à r.l.	114720	Morgan Stanley Clare S.à r.l.	114709
Golding Investments III S.A.	114681	MSEOF Park Tower S.à r.l.	114716
Green Technology Network - GTN S.A.	114718	MSEOF Quattro S.à r.l.	114708
Hinode S.A.	114709	Patron Willanow S.à r.l.	114717
Ifile S.A.	114718	Polaris Investment S.A.	114711
International Luxury Hotels S.A.	114715	PRO F.I.T. S.A.	114674
Klymene S.à r.l.	114702	Publicis Graphics Group Holding S.A. ...	114697
Lacs et Forêts S.A.	114708	Renders S.A.	114714
Lone Star Capital Investments S.à r.l. ...	114682	Teckimmo S.A.	114707
Mandarin Capital Partners S.C.A. SICAR	114718	Thamesline Investments	114717
Mansford Belgium S.à r.l.	114702	Thelmas S.A.	114714
Mansford Europe Investments S.à r.l. ...	114697	Vip Déco Paint S.à r.l.	114704
Mansford Germany S.à r.l.	114702	WP VI Investments S.à r.l.	114701
		Yalorys S.A.	114716

MH Germany Property 29 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.167.

En date du 19 octobre, 2007 l'associé unique MH Germany Property XXIII S.à r.l. a changé de dénomination et portera désormais la dénomination suivante Mansford Germany S.à r.l.

En date du 29 février, 2008 Mansford Germany S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25 A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119010/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02764. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

PRO F.I.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 141.551.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the fourth September.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) BAC FIDUCIARIA SPA, a company incorporated under the Laws of the Republic of San Marino, registered with the Tribunal Commissarial Civil et Pénal de San Marino under number 2705 and with registered office at 316, Via Tre Settembre, Dogana, Republic of San Marino, here represented by Mrs Nathalie MAGER, residing professionally at L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet, by virtue of a proxy given under private seal in San Marino (Republic of San Marino) on August 13th, 2008, the prenamed proxy, signed "ne varietur" by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities;

2) Mrs Nathalie MAGER, private employee, residing professionally in L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

This appearing parties, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of an "public limited company" (société anonyme), which is hereby incorporated.

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a public limited company (société anonyme) in the form of a société anonyme, under the name of "PRO F.I.T. S.A." (the Company).

The Company is established for an undetermined period.

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The Company may lend and borrow with or without interests in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

The Company may carry out any other securities, financial, industrial or commercial activity, directly or indirectly connected with its objects and maintain a commercial establishment open to the public. It may also conduct all real estate transactions, such as buying, selling, development and management of real estate.

The Company may carry out its object directly or indirectly for itself or for the account of third parties, alone or in association, by making any operation which it deems useful for the attainment or development of its object or the object of corporations in which it has participations.

The Company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 3. The subscribed capital is set at thirty-one thousand euro (31.000.- EUR) consisting of three hundred ten (310) shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, entirely paid in.

The authorized capital is fixed at three hundred ten thousand euro (310.000.- EUR) consisting of three thousand one hundred (3.100) shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) per share.

The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in article 6 hereof.

Furthermore the board of directors is authorized, during a period of five years after the date of publication of these Articles, to increase from time to time the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increased amount may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine. The board of directors is specially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law redeem its own shares.

Art. 4. The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder.

The Company will recognize only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

Art. 5. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Art. 6. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the last Friday of June at 1.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law and by these Articles. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram, telex or telefax.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg Official Gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders of the Company.

Any shareholder may participate in a meeting of the shareholders of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 7. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members except where it has been established at a general meeting of shareholders that the Company has a single shareholder, the board of directors may be constituted by a sole member until the ordinary general meeting following the establishment of the existence of more than one shareholder. In that case, the sole member of the board of directors of the Company assumes all powers conferred by the Law to the board of directors. The members of the board of directors need not be shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

The directors shall be elected by the shareholders of the Company at the general meeting or as the case may be by a resolution of the sole shareholder of the Company. The shareholders of the Company or as the case may be the sole shareholder of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company or as the case may be by a resolution of the sole shareholder of the Company.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders of the Company or as the case may be until the next resolution of the sole shareholder of the Company.

Art. 8. The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the general meeting of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place and at the time indicated in the notice of meeting.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of directors of the Company may also be passed by circular means in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the directors. Such resolution shall consist of one or several documents containing the decisions and signed by each and every director (*résolution circulaire*). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 9. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the Luxembourg law dated August 10th, 1915 on commercial companies (the "Companies Law 1915") and by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board, directors, managers or other officers who need not be shareholders of the company, under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 10. The Company shall be bound towards third parties by (i) the joint signatures of any two directors of the Company in all matters unless otherwise decided by the general meeting of the shareholders of the Company; or (ii) as the case may be, by the single signature of the single director; or (iii) the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the board of directors, but only within the limits of such power.

Insofar as daily management is concerned, the Company shall be legally bound towards third parties by the single signature of any person to whom daily management powers have been delegated.

Art. 11. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six years.

Art. 12. The accounting year of the Company shall begin on January 1st and shall terminate on December 31st of each year.

Art. 13. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 3 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 3 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

In the event of partly paid shares, dividends will be payable in proportion to the paid-in amount of such shares. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

Art. 14. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the general meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 15. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Law 1915.

Subscription and payment

The subscribers have subscribed a number of shares and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

Subscribers	Subscribed capital EUR	Paid-in capital EUR	Number of shares
1) Mrs Nathalie MAGER, prenamed:	3.100.-	3.100.-	31
2) BAC Fiduciaria SPA, represented as stated here above:	27.900.-	27.900.-	279
TOTAL:	31.000.-	31.000.-	310

Proof of such payments has been given to the undersigned notary, so that the amount of thirty-one thousand euro (31.000.- EUR) is as of now available to the Company.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the last day of December 2008.

The First Annual General Meeting shall be held in 2009

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Resolutions

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of the statutory auditors at one (1).

2. Are appointed as directors:

- Mrs Nathalie MAGER, employee, born in Longwy (France) on May 2nd, 1966, residing professionally in L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet;

- Mrs Helena TONINI-DI VITO, employee, born in Messancy (Belgium) on September 8th, 1968, residing professionally in L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet;

- Mr Pierfrancesco AMBROGIO, president, employee, born in Rende (Italy) on January 4th, 1978, residing professionally in L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

The mandate of the sole member or as the case may be of the board of directors shall expire immediately after the annual ordinary meeting of shareholders to be held in 2013.

3. To set at one (1) the number of statutory auditors and further resolves to appoint the following as statutory auditor:

Kohnen & Associés S. à r.l., registered with the Luxembourg Trade and Company's register under number B 114.190 and with registered office at L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adelaïde.

The mandate of the statutory auditor shall expire immediately after the annual ordinary meeting of shareholders to be held in 2013.

4. To fix the address of the registered office of the company at L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of any divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatre septembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1) BAC FIDUCIARIA SPA, une société de droit de la République de San Marino, enregistrée auprès du Tribunal Commissarial Civil et Pénal de San Marino sous le numéro 2705 et ayant son siège social au 316, Via Tre Settembre, Dogana, République de San Marino, ici représentée par Madame Nathalie MAGER, demeurant professionnellement à L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet, en vertu d'un pouvoir donnée sous seing privé à San Marino (République de San Marino) le 13 août 2008; laquelle procuration après avoir été signée "ne varietur" par tous les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

2) Madame Nathalie MAGER, employée privée, demeurant professionnellement à L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet;

Les parties comparantes ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme unipersonnelle qu'ils déclarent constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une Société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de "PRO F.I.T. S.A." (la Société).

La Société est constituée pour une durée indéterminée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prise de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

La Société pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000.- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à trois cent dix mille euros (310.000.- EUR) représenté par trois mille cents (3.100) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date des présents Statuts dans le Mémorial C, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites, du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La Société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 5. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois de juin à 13.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents Statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires de la Société.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les actionnaires concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 7. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, à moins qu'il ait été établi durant une assemblée générale des actionnaires de la Société que la Société a un actionnaire unique, auquel cas le conseil d'administration pourra comprendre un membre unique jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui suivra l'établissement de l'existence de plus d'un actionnaire. Dans ce cas, l'administrateur unique de la Société assumera tous les pouvoirs conférés par la Loi au conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société ou le cas échéant par décision du seul actionnaire de la Société. Les actionnaires de la Société ou le cas échéant le seul actionnaire de la Société déterminera (ont) également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société ou le cas échéant par décision du seul actionnaire de la Société.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société ou le cas échéant jusqu'à la prochaine décision du seul actionnaire de la Société.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président et un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de parité de voix, la voix du président sera prépondérante.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration de la Société peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre administrateurs. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil d'administration de la Société (résolution circulaire). La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) ou que les Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

Art. 10. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires de la Société; ou (ii) le cas échéant, par la signature unique de l'administrateur unique; ou (iii) les signatures conjointes ou uniques de toute autre personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration de la Société et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

En ce qui concerne la gestion journalière, la Société sera légalement engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière aura été déléguée.

Art. 11. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années. Ils sont rééligibles.

Art. 12. L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 14. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi de 1915 et aux lois modificatives.

Souscription et libération

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants suivants:

Souscripteurs	Capital souscrit EUR	Capital libéré EUR	Nombre d'actions
1) Madame Nathalie MAGER, prénommée:	3.100.-	3.100.-	31
2) BAC Fiduciaria SPA, représentée comme dit ci-avant:	27.900.-	27.900.-	279
TOTAL:	31.000.-	31.000.-	310

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000.- EUR) se trouve à l'entière disposition de la Société.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2008.
L'assemblée générale annuelle se tiendra pour la première fois en 2009.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Résolutions

Les comparants ci-avant désignés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Nathalie MAGER, employée privée, née à Longwy (France) le 2 mai 1966, demeurant professionnellement à L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet;

- Madame Helena TONINI-DI VITO, employée, née à Messancy (Belgique) le 8 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet;

- Monsieur Pierfrancesco AMBROGIO, président, employé, né à Rende (Italie) le 4 janvier 1978, demeurant professionnellement à L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

Le mandat d'administrateur ou le cas échéant, des administrateurs se terminera lors de l'assemblée générale annuelle devant être tenue en 2013.

3. De fixer à un (1) le nombre de commissaires aux comptes et de nommer comme commissaire aux comptes:

Kohnen & Associés S. à r.l., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.190 et ayant son siège social à L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adélaïde.

Le mandat du commissaire aux comptes se termine lors de l'assemblée générale annuelle devant être tenue en 2013.

4. De fixer l'adresse du siège social de la Société à L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes, en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire.

Signé: N. Mager et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 10 septembre 2008, LAC/2008/36778. — Reçu cent cinquante-cinq euros Eur 0,5% = 155.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008120176/5770/409.

(080139718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

Golding Investments III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 118.161.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 09. April 2008

Bestätigung folgender Verwaltungsratsmitglieder, deren Mandate mit Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2013 enden:

- Rainer Helms, Vorsitzender des Verwaltungsrates;
- Markus Gierke, Verwaltungsratsmitglied;
- Dr. Frank Schneider, Verwaltungsratsmitglied;
- Jörg Arndt, Verwaltungsratsmitglied;
- Jeremy Golding, Verwaltungsratsmitglied.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l. Commissaire aux comptes wurde als Rechnungsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2009 bestellt.

Luxemburg, den 09. April 2008.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2008119008/2501/23.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01055. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

MHFP 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.816.

En date du 29 février, 2008 Mansford France Holdings S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119011/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02750. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 39.280.500,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and eight, on the sixth of March.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Chartrain-Hecklen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 4 March 2008;

2. LSF Lux Holdings IV, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 37856 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Chartrain-Hecklen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 4 March 2008;

3. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Chartrain-Hecklen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 4 March 2008.

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the

Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N ° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Schaeffer, dated 19 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 235 dated 19 January 2008.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda:

1. Registration of the share capital increase of 21 December 2007 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 4 January 2008 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 17 January 2008 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 18 January 2008 decided under the authorised share capital;
5. Registration of the share capital increase of 18 January 2008 decided under the authorised share capital;
6. Registration of the share capital increase of 24 January 2008 decided under the authorised share capital;
7. Registration of the share capital increase of 25 January 2008 decided under the authorised share capital;
8. Registration of the share capital increase of 14 February 2008 decided under the authorised share capital;
9. Registration of the share capital increase of 20 February 2008 decided under the authorised share capital;
10. Registration of the share capital increase of 26 February 2008 decided under the authorised share capital;
11. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR 41,404,750 (forty-one million four hundred and four thousand seven hundred fifty euros) to EUR 40,174,250 (forty million one hundred seventy-four thousand two hundred fifty euros) by way of cancellation of 9,844 (nine thousand eight hundred forty-four) class F-2 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euros) each;
12. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR 40,174,250 (forty million one hundred seventy-four thousand two hundred fifty euros) to EUR 39,687,875 (thirty-nine million six hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-five euros) by way of cancellation of 3,891 (three thousand eight hundred ninety-one) class D-2 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euros) each;
13. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR 39,687,875 (thirty-nine million six hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-five euros) to EUR 39,280,500 (thirty-nine million two hundred eighty thousand five hundred euros) by way of cancellation of 3,259 (three thousand two hundred fifty-nine) class 0-2 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euros) each; and
14. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 21 December 2007, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 11,500 (eleven thousand five hundred euros) in order to raise it from its previous amount of EUR 39,272,125 (thirty-nine million two hundred and seventy-two thousand one hundred and twenty-five euros) represented by 314,177 (three hundred fourteen thousand one hundred and seventy-seven) ordinary shares divided into 73 (seventy-three) classes, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euros) each, to EUR 39,283,625 (thirty-nine million two hundred eighty-three thousand six hundred and twenty-five euros) represented by 314,269 (three hundred fourteen thousand two hundred and sixty-nine) ordinary shares divided into 73 (seventy-three) classes;
- b. to issue 92 (ninety-two) new class V-2 shares (the New Shares of 21 December 2007); and
- c. to accept the payment of a share premium of EUR 101.57 (one hundred and one euros and fifty-seven cents).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd., Lux Holdings X, Ltd., LSF Lux Holdings XI, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New Shares of 21 December 2007, as well as the payment of the share premium.

The payment of the New Shares of 21 December 2007 is made for value on 4 December 2007 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amounts is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 39,283,625 (thirty-nine million two hundred eighty-three thousand six hundred and twenty-five euros) as of 21 December 2007.

Second resolution

In a resolution of 4 January 2008, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 3,000 (three thousand euros) in order to raise it from its previous amount of EUR 39,283,625 (thirty-nine million two hundred eighty-three thousand six hundred and twenty-five euros) represented by 314,269 (three hundred fourteen thousand two hundred and sixty-nine) ordinary shares divided into 73 (seventy-three) classes, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euros) each, to EUR 39,286,625 (thirty-nine million two hundred eighty-six thousand six hundred and twenty-five euros) represented by 314,293 (three hundred fourteen thousand two hundred and ninety-three) ordinary shares divided into 74 (seventy-four) classes;

b. to issue 24 (twenty-four) new class GG-3 shares (the New Shares of 4 January 2008); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 88.06 (eighty-eight euros and six cents).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd., Lux Holdings X, Ltd., LSF Lux Holdings XI, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all New Shares of 4 January 2008, as well as the payment of the share premium.

The payment of the New Shares of 4 January 2008 has been made for value on 3 January 2008 by Lone Star Global Holdings, evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

As a consequence, further to the second resolution, the Company's share capital is fixed at EUR 39,286,625 (thirty-nine million two hundred eighty-six thousand six hundred and twenty-five euros) as of 4 January 2008.

Third resolution

In a resolution of 17 January 2008, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 111,000 (one hundred and eleven thousand euros) in order to raise it from its previous amount of EUR 39,286,625 (thirty-nine million two hundred and eighty-six thousand six hundred and twenty-five euros) represented by 314,293 (three hundred fourteen thousand two hundred and ninety-three) ordinary shares divided into 72 (seventy-two) classes, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euros) each, to EUR 39,397,625 (thirty-nine million three hundred ninety-seven thousand six hundred and twenty-five euros) represented by 315,181 (three hundred fifteen thousand one hundred and eighty-one) ordinary shares divided into 72 (seventy-two) classes;

b. to issue 888 (eight hundred eighty-eight) new class M-2 shares (the New Shares of 17 January 2008);

c. to accept the payment of a share premium of EUR 26.32 (twenty-six euros and thirty-two cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all New Shares of 17 January 2008, as well as the payment of the share premium.

The payment of the New Shares of 17 January 2008 has been made for value on 17 January 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

As a consequence, further to the third resolution, the Company's share capital is fixed at EUR 39,397,625 (thirty-nine million three hundred ninety-seven thousand six hundred and twenty-five euros) as of 17 January 2008.

Fourth resolution

In a resolution of 18 January 2008, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,603,250 (one million six hundred and three thousand two hundred and fifty euros) in order to raise it from its previous amount of EUR 39,397,625 (thirty-nine million three hundred and ninety-seven thousand six hundred and twenty-five euros) represented by 315,181 (three hundred fifteen thousand one hundred and eighty-one) ordinary shares divided into 72 (seventy-two) classes, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euros) each, to EUR 41,000,875 (forty-one million eight hundred seventy-five euros) represented by 328,007 (three hundred twenty-eight thousand and seven) ordinary shares divided into 73 (seventy-three) classes;

b. to issue 12,826 (twelve thousand eight hundred and twenty-six) new class HH-3 shares (the New Shares of 18 January); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 103.73 (one hundred and three euros and seventy-three cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New Shares of 18 January 2008.

The payment of the New Shares of 18 January 2008 has been made for value on 18 January 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 41,000,875 (forty-one million eight hundred seventy-five euros) as of 18 January 2008.

Fifth resolution

In a resolution of 18 January 2008, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 225,000 (two hundred twenty-five thousand euros) in order to raise it from its previous amount of EUR 41,000,875 (forty-one million eight hundred seventy-five euros) represented by 328,007 (three hundred twenty-eight thousand and seven) ordinary shares divided into 73 (seventy-three) classes, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euros) each, to EUR 41,225,875 (forty-one million two hundred twenty-five thousand eight hundred seventy-five euros) represented by 329,807 (three hundred twenty-nine thousand eight hundred seven) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes; and

b. to issue (i) 857 (nine hundred fifty-seven) new class B shares and (ii) 943 (nine hundred forty-three) new class J-1 shares (the New B and J-1 Shares of 18 January);

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New B and J-1 Shares of 18 January 2008.

The payment of the New B and J-1 Shares of 18 January 2008 has been made for value on 18 January 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 41,225,875 (forty-one million two hundred twenty-five thousand eight hundred seventy-five euros) as of 18 January 2008.

Sixth resolution

In a resolution of 24 January 2008, the board of managers of the Company has decided to acknowledge and ratify:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 74,375 (seventy-four thousand three hundred seventy-five euros) in order to raise it from its previous amount of EUR 41,225,875 (forty-one million two hundred twenty-five thousand eight hundred and seventy-five euros) represented by 329,807 (three hundred twenty-nine thousand eight hundred seven) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euros) each, to EUR 41,300,250 (forty-one million three hundred thousand two hundred and fifty euros) represented by 330,402 (three hundred thirty thousand four hundred two) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes;

b. to issue 595 (five hundred ninety-five) new class T-3 shares (the New Shares of 24 January 2008); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 113,90 (one hundred and thirteen euros and ninety cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New Shares of 24 January 2008.

The payment of the New Shares of 24 January 2008 has been made for value on 23 January 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 41,300,250 (forty-one million three hundred thousand two hundred and fifty euros) as of 24 January 2008.

Seventh resolution

In a resolution of 25 January 2008, the board of managers of the Company has decided to acknowledge and ratify:

a. EUR 41,300,250 (forty-one million three hundred thousand two hundred and fifty euros) represented by 330,402 (three hundred thirty thousand four hundred two) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes, having a nominal

value of EUR125 (one hundred and twenty-five euros) each, to EUR41,303,375 (forty-one million three hundred and three thousand three hundred and seventy-five euros) represented by 330,427 (three hundred thirty thousand four hundred twenty-seven) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes;

b. to issue 25 (twenty-five) new class U-3 shares (the New Shares of 25 January 2008); and

c. to accept the payment of a share premium EUR103,50 (one hundred and three euros and fifty cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New Shares of 25 January 2008.

The payment of the New Shares of 25 January 2008 has been made for value on 24 January 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 41,303,375 (forty-one million three hundred and three thousand three hundred and seventy-five euros) as of 25 January 2008.

Eighth resolution

In a resolution of 14 February 2008, the board of managers of the Company has decided to acknowledge and ratify:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR49.000 (forty-nine thousand euros) in order to raise it from its previous amount of EUR41,303,375 (forty-one million three hundred and three thousand three hundred and seventy-five euros) represented by 330,427 (three hundred thirty thousand four hundred twenty-seven) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euros) each, to an amount of EUR41,352,375 (forty-one million three hundred and fifty-two thousand three hundred and seventy-five euros) represented by 330,819 (three hundred thirty thousand eight hundred and nineteen) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes;

b. to issue 392 (three hundred and ninety-two) new class H-3 shares (the New Shares of 14 February 2008); and

c. to accept the payment of a share premium EUR91.85 (ninety-one euros and eighty-five cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New Shares of 14 February 2008.

The payment of the New Shares of 14 February 2008 has been made for value on 13 February 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR41,352,375 (forty-one million three hundred and fifty-two thousand three hundred and seventy-five euros) as of 14 February 2008.

Ninth resolution

In a resolution of 20 February 2008, the board of managers of the Company has decided to acknowledge and ratify:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR3,125 (three thousand one hundred and twenty-five euros) in order to raise it from its previous amount of EUR41,352,375 (forty-one million three hundred and fifty-two thousand three hundred and seventy-five euros) represented by 330,819 (three hundred thirty thousand eight hundred and nineteen) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euros) each, to an amount of EUR41.355.500 (forty-one million three hundred fifty-five thousand five hundred euros) represented by 330,844 (three hundred thirty thousand eight hundred and forty-four) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes;

b. to issue 25 (twenty-five) new class GG-3 shares (the New Shares of 20 February 2008); and

c. to accept the payment of a share premium EUR74.09 (seventy-four euros and nine cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New Shares of 20 February 2008.

The payment of the New Shares of 20 February 2008 has been made for value on 19 February 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR41.355.500 (forty-one million three hundred fifty-five thousand five hundred euros) as of 20 February 2008.

Tenth resolution

In a resolution of 26 February 2008, the board of managers of the Company has decided to acknowledge and ratify:

a. increase the share capital of the Company by a total amount of EUR49,250 (forty-nine thousand two hundred and fifty euros) in order to raise it from its previous amount of EUR41,355,500 (forty-one million three hundred fifty-five thousand five hundred euros) represented by 330,844 (three hundred thirty thousand eight hundred and forty-four) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euros) each, to EUR41,404,750 (forty-one million four hundred and four thousand seven hundred fifty euros) represented by 331,238 (three hundred thirty-one thousand two hundred thirty-eight) ordinary shares divided into 75 (seventy-five) classes;

b. to issue:

- 99 (ninety-nine) new class I-1 shares;
- 51 (fifty-one) new class C-1 shares;
- 81 (eighty-one) new class U-2 shares;
- 79 (seventy-nine) new class G-2 shares;
- 50 (fifty) new class X-3 shares; and
- 34 (thirty-four) new class CC-3 shares,

hereinafter collectively referred to as the New Shares of 26 February 2008; and

c. to accept the payment of a share premium EUR312.33 (three hundred and twelve euros and thirty-three cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, Ltd. and LSF Lux Holdings XII, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New Shares of 26 February 2008.

The payment of the New Shares of 26 February 2008 has been made for value on 22 February 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR41,404,750 (forty-one million four hundred and four thousand seven hundred fifty euros) as of 26 February 2008.

Eleventh resolution

The Shareholders resolve to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR41,404,750 (forty-one million four hundred and four thousand seven hundred fifty euros) represented by 331,238 (three hundred thirty-one thousand two hundred thirty-eight) shares with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five) each to EUR40,174,250 (forty million one hundred seventy-four thousand two hundred fifty euros) represented by 321,394 (three hundred twenty-one thousand three hundred ninety-four) shares by way of the cancellation of 9,844 (nine thousand eight hundred forty-four) class F-2 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euros) each, which are currently held by the Company itself as they have been repurchased by the Company on 9 January 2008.

Twelfth resolution

The Shareholders resolve to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR40,174,250 (forty million one hundred seventy-four thousand two hundred fifty euros) represented by 321,394 (three hundred twenty-one thousand three hundred ninety-four) shares with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five) each to EUR39,687,875 (thirty-nine million six hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-five euros) represented by 317,503 (three hundred seventeen thousand five hundred three) shares by way of the cancellation of 3,891 (three thousand eight hundred ninety-one) class D-2 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euros) each, which are currently held by the Company itself as they have been repurchased by the Company on 9 January 2008.

Thirteenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR39,687,875 (thirty-nine million six hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-five euros) represented by 317,503 (three hundred seventeen thousand five hundred three) shares with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five) each to EUR39,280,500 (thirty-nine million two hundred eighty thousand five hundred euros) represented by 314,244 (three hundred fourteen thousand two hundred forty-four) shares by way of the cancellation of 3,259 (three thousand two hundred fifty-nine) class O-2 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euros) each, which are currently held by Lone Star Global Holdings, Ltd. and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR407,375 (four hundred seven thousand three hundred and seventy-five euros).

Fourteenth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR39,280,500 (thirty-nine million two hundred eighty thousand five hundred euros) represented by 314,244 (three hundred fourteen thousand two hundred forty-four) shares with a nominal value of EUR125 (one hundred twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,227 class A shares;
2. 857 class B shares;
3. 80 class A-1 shares;
4. 36,797 class B-1 shares;
5. 6,000 class C-1 shares;
6. 8,287 class D-1 shares;
7. 974 class E-1 shares;
8. 11 class F-1 shares;
9. 1,606 class G-1 shares;
10. 2 class H-1 shares;
11. 111 class I-1 shares;
12. 943 class J-1 shares;
13. 2,200 class A-2 shares;
14. 1,264 class B-2 shares;
15. 5,444 class C-2 shares;
16. 3,218 class E-2 shares;
17. 91 class G-2 shares;
18. 29,912 class H-2 shares;
19. 3,422 class I-2 shares;
20. 3,417 class J-2 shares;
21. 1,086 class K-2 shares;
22. 12,127 class L-2 shares;
23. 15,082 class M-2 shares;
24. 2,048 class N-2 shares;
25. 1,989 class P-2 shares;
26. 1,074 class Q-2 shares;
27. 688 class R-2 shares;
28. 49 class S-2 shares;
29. 7 class T-2 shares;
30. 28,647 class U-2 shares;
31. 10,195 class V-2 shares;
32. 2,183 class W-2 shares;
33. 3,736 class X-2 shares;
34. 315 class Y-2 shares;
35. 66 class Z-2 shares;
36. 509 class AA-2 shares;
37. 52 class BB-2 shares;
38. 12 class CC-2 shares;
39. 56 class DD-2 shares;
40. 12 class EE-2 shares;
41. 12 class FF-2 shares;
42. 86 class A-3 shares;
43. 1,070 class B-3 shares;
44. 1,062 class C-3 shares;
45. 6,804 class D-3 shares;
46. 8,786 class E-3 shares;
47. 3,426 class F-3 shares;

48. 12,782 class H-3 shares;
49. 10,934 class I-3 shares;
50. 2,951 class J-3 shares;
51. 216 class K-3 shares;
52. 140 class L-3 shares;
53. 7,158 class M-3 shares;
54. 216 class N-3 shares;
55. 1,491 class O-3 shares;
56. 491 class P-3 shares;
57. 8,342 class Q-3 shares;
58. 100 class R-3 shares;
59. 100 class S-3 shares;
60. 5,187 class T-3 shares;
61. 14,207 class U-3 shares;
62. 2,933 class V-3 shares;
63. 198 class W-3 shares;
64. 8,751 class X-3 shares;
65. 440 class Y-3 shares
66. 314 class Z-3 shares;
67. 416 class AA-3 shares;
68. 6 class BB-3 shares
69. 11,670 class CC-3 shares
70. 221 class DD-3 shares
71. 50 class EE-3 shares
72. 13 class FF-3 shares
73. 49 class GG-3 shares
74. 12,826 class HH-3 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six mars,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Julie Chartrain-Hecklen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 4 mars 2008;

2. LSF Lux Holdings IV, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 37856 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Julie Chartrain-Hecklen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 4 mars 2008; et

3. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Julie Chartrain-Hecklen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 4 mars 2008.

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeurent annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N ° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Schaeffer, en date du 19 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 235 daté du 19 janvier 2008.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour:

1. Constatation de l'augmentation de capital du 21 décembre 2007 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 4 janvier 2008 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 17 janvier 2008 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 18 janvier 2008 décidée sous le capital autorisé;
5. Constatation de l'augmentation de capital du 18 janvier 2008 décidée sous le capital autorisé;
6. Constatation de l'augmentation de capital du 24 janvier 2008 décidée sous le capital autorisé;
7. Constatation de l'augmentation de capital du 25 janvier 2008 décidée sous le capital autorisé;
8. Constatation de l'augmentation de capital du 14 février 2008 décidée sous le capital autorisé;
9. Constatation de l'augmentation de capital du 20 février 2008 décidée sous le capital autorisé;
10. Constatation de l'augmentation de capital du 26 février 2008 décidée sous le capital autorisé;
11. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 41.404.750 (quarante et un millions quatre cent quatre mille sept cent cinquante euros) à un montant de EUR 40.174.250 (quarante millions cent soixante-quatorze mille deux cent cinquante euros) par l'annulation de 9.844 (neuf mille huit cent quarante-quatre) parts sociales ordinaires de classe F-2 de la Société, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt cinq euros) chacune;
12. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR40.174.250 (quarante millions cent soixante-quatorze mille deux cent cinquante euros) à un montant de EUR39.687.875 (trente-neuf millions six cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quinze euros) par l'annulation de 3.891 (trois mille huit cent quatre-vingt-onze) parts sociales ordinaires de classe D-2 de la Société, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt cinq euros) chacune;
13. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR39.687.875 (trente-neuf millions six cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quinze euros) à un montant de EUR39.280.500 (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt mille cinq cents euros) par l'annulation de 3.259 (trois mille deux cent cinquante-neuf) parts sociales ordinaires de classe 0-2 de la Société, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt cinq euros) chacune; et
14. Modifications de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 21 décembre 2007, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR11.500 (onze mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR39.272.125 (trente-neuf millions deux cent soixante-douze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 314.177 (trois cent quatorze mille cent soixante-dix-sept) parts sociales divisées en 73 (soixante-treize) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR39.283.625 (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-trois mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 314.269 (trois cent quatorze mille deux cent soixante-neuf) parts sociales ordinaires divisées en 73 (soixante-treize) classes;
- b. d'émettre 92 (quatre-vingt-douze) nouvelles parts sociales de classe V-2 (les Nouvelles Parts Sociales du 21 décembre 2007); et
- c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR101.57 (cent un euros et cinquante-sept cents).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd., Lux Holdings X, Ltd., LSF Lux Holdings XI, Ltd. et LSF Lux Holdings XII, Ltd. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 21 décembre 2007, ainsi que le paiement de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 21 décembre 2007, a été effectué le 4 décembre 2007 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été donnée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR39.283.625 (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-trois mille six cent vingt-cinq euros) au 21 décembre 2007.

Deuxième résolution

Dans une résolution du 4 janvier 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR3.000 (trois mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR39.283.625 (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-trois mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 314.269 (trois cent quatorze mille deux cent soixante-neuf) parts sociales divisées en 73 (soixante-treize) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR39.286.625 (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-six mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 314.293 (trois cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-treize) parts sociales ordinaires divisées en 74 (soixante-quatorze) classes;

b. d'émettre 24 (vingt-quatre) nouvelles parts sociales de classe GG- 3 (les Nouvelles Parts Sociales du 4 janvier 2008); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR88,06 (quatre-vingt-huit euros et six cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd., Lux Holdings X, Ltd., LSF Lux Holdings XI, Ltd. et LSF Lux Holdings XII, Ltd. à leurs droits de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 4 janvier 2008, ainsi que le paiement d'une prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales 4 janvier 2008 a été effectué le 3 janvier 2008 par Lone Star Global Holdings, Ltd. et la preuve en a été donnée aux gérants.

Une copie des extraits de compte attestant le versement de la valeur de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et ladite copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

En conséquence, suite à la seconde résolution, le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR39.286.625 (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-six mille six cent vingt-cinq euros) au 4 janvier 2008.

Troisième résolution

Dans une résolution du 17 janvier 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR111.000 (cent onze mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR39.286.625 (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-six mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 314.293 (trois cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-treize) parts sociales divisées en 72 (soixante-douze) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR39.397.625 (trente-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 315.181 (trois cent quinze mille cent quatre-vingt-un) parts sociales ordinaires divisées en 72 (soixante-douze) classes; et

b. d'émettre 888 (huit cent quatre-vingt huit) nouvelles parts sociales de classe MM-2 (les Nouvelles Parts Sociales du 17 janvier 2008); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR26,32 (vingt-six euros et trente-deux cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV et LSF Lux Holdings XII, Ltd. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 17 janvier 2008, ainsi que le paiement de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 17 janvier 2008 a été effectué le 17 janvier 2008 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte attestant le versement de la valeur de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

En conséquence, à la suite de la troisième résolution, le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR39.397.625 (trente-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent vingt-cinq euros) au 17 janvier 2008.

Quatrième résolution

Dans une résolution du 18 janvier 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR1.603.250 (un million six cent trois mille deux cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR39.397.625 (trente-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 315.181 (trois cent quinze mille cent quatre-vingt-

un) parts sociales divisées en 72 (soixante-douze) classes, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR41.000.875 (quarante et un millions huit cent soixante-quinze euros) représenté par 328.007 (trois cent vingt-huit mille sept) parts sociales ordinaires divisées en 73 (soixante-treize) classes;

b. d'émettre 12.826 (douze mille huit cent vingt-six) nouvelles parts sociales de classe HH-3 (les Nouvelles Parts Sociales du 18 janvier 2008)

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR103.73 (cent trois euros et soixante-treize cents)

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd. et LSF Lux Holdings XII Ltd. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 18 janvier 2008.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 18 janvier 2008 a été effectué par Lone Star Global Holdings, Ltd. en date du 18 janvier 2008, la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et ladite copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc désormais fixé à EUR41.000.875 (quarante et un millions huit cent soixante-quinze euros) à partir du 18 janvier 2008.

Cinquième résolution

Dans une résolution du 18 janvier 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR225.000 (deux cent vingt-cinq mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR41.000.875 (quarante et un millions huit cent soixante-quinze euros) représenté par 328.007 (trois cent vingt-huit mille et sept) parts sociales divisées en 73 (soixante-treize) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR41.225.875 (quarante et un millions deux cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 329.807 (trois cent vingt-neuf mille huit cent sept) parts sociales ordinaires divisées en 75 (soixante-quinze) classes;

b. d'émettre (i) 857 (huit cent cinquante-sept) nouvelles parts sociales de classe B et (ii) 943 (neuf cent quarante-trois) nouvelles parts sociales de classe J-1 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B et J-1 du 18 janvier 2008);

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd. et LSF Lux Holdings XII, Ltd. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe B et J-1 du 18 janvier 2008.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B et J-1 du 18 janvier 2008 a été effectué par Lone Star Global Holdings, Ltd., en date du 18 janvier 2008, la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est désormais fixé à EUR41.225.875 (quarante et un millions deux cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) au 18 janvier 2008.

Sixième résolution

Dans une résolution du 24 janvier 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé d'accepter et de ratifier:

a. l'augmentation du capital social de la Société par un montant de EUR74.375 (soixante-quatorze mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR41.225.875 (quarante et un millions deux cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 329.807 (trois cent vingt-neuf mille huit cent sept) parts sociales divisées en 75 (soixante -quinze) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR41.300.250 (quarante et un millions trois cent mille deux cent cinquante) représenté par 330.402 (trois cent trente mille quatre cent deux) parts sociales ordinaires divisées en 75 (soixante quinze) classes;

b. l'émission de 595 (cinq cent quatre-vingt-quinze) nouvelles parts sociales de classe T-3 (les Nouvelles Parts Sociales du 24 janvier 2008); et

c. l'acceptation du paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR113,90 (cent treize euros et quatre-vingt-dix cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd., et LSF Lux Holdings XII, Ltd. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales 24 janvier 2008.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 24 janvier 2008 a été effectué en date du 23 janvier 2008 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été fournie aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

En conséquence et suite à la sixième résolution, le capital social de la Société est désormais fixé à EUR41.300.250 (quarante et un millions trois cent mille deux cent cinquante) à partir du 24 janvier 2008.

Septième résolution

Dans une résolution du 25 janvier 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé d'accepter et de ratifier:

a. l'augmentation du capital social de la Société par un montant de EUR3.125 (trois mille cent vingt-cinq euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR41.300.250 (quarante et un millions trois cent mille deux cent cinquante) représenté par 330.402 (trois cent trente mille quatre cent deux) parts sociales ordinaires divisées en 75 (soixante-quinze) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR41.303.375 (quarante et un millions trois cent trois mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 330.427 (trois cent trente mille quatre cent vingt-sept) parts sociales ordinaires divisées en 75 (soixante quinze) classes;

b. l'émission de 25 (vingt-cinq) nouvelles parts sociales additionnelles de classe U-3 (les Nouvelles Parts Sociales 25 janvier 2008); et

c. l'acceptation du paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR103,50 (cent trois euros et cinquante cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd. et LSF Lux Holdings XII, Ltd, à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 25 janvier 2008.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 25 janvier 2008 a été effectué le 24 janvier 2008 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été fournie aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est désormais fixé à EUR41.303.375 (quarante et un millions trois cent trois mille trois cent soixante-quinze euros) à partir du 25 janvier 2008.

Huitième résolution

Dans une résolution du 14 février 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé d'accepter et de ratifier:

a. l'augmentation du capital social de la Société par un montant de EUR49.000 (quarante-neuf mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR41.303.375 (quarante et un millions trois cent trois mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 330.427 (trois cent trente mille quatre cent vingt-sept) parts sociales ordinaires divisées en 75 (soixante-quinze) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR41.352.375 (quarante et un millions trois cent cinquante-deux mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 330.819 (trois cent trente mille huit cent dix-neuf) parts sociales ordinaires divisées en 75 (soixante-quinze) classes;

b. l'émission de 392 (trois cent quatre-vingt-douze) nouvelles parts sociales additionnelles de classe H-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe H-3 du 14 février 2008)

c. l'acceptation du paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR91,85 (quatre-vingt onze euros et quatre-vingt-cinq cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd. et LSF Lux Holdings XII, Ltd à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 14 février 2008.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 14 février 2008 a été effectué le 13 février 2008 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été fournie aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc désormais fixé à EUR41.352.375 (quarante et un millions trois cent cinquante-deux mille trois cent soixante-quinze euros) à partir du 14 février 2008.

Neuvième résolution

Dans une résolution du 20 février 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé d'accepter et de ratifier:

a. l'augmentation du capital social de la Société par un montant de EUR3.125 (trois mille cent vingt-cinq euros) en vue de le porter de son montant antérieur de EUR41.352.375 (quarante et un millions trois cent cinquante-deux mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 330,819 (trois cent trente mille huit cent dix-neuf) parts sociales ordinaires divisées en 75 (soixante-quinze) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un

montant de EUR41.355.500 (quarante et un millions trois cent cinquante-cinq mille cinq cents euros) représenté par 330.844 (trois cent trente mille huit cent quarante-quatre) parts sociales ordinaires divisées en 75 (soixante- quinze) classes;

b. l'émission de 25 (vingt-cinq) nouvelles parts sociales de classe GG-3 (les Nouvelles Parts Sociales du 20 février 2008);
et

c. l'acceptation du paiement d'une prime d'émission de EUR74,09 (soixante-quatorze euros et neuf cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd. et LSF Lux Holdings XII, Ltd. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 20 février 2008.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 20 février 2008 a été effectué le du 19 février 2008 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été fournie aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est désormais fixé à EUR41.355.500 (quarante et un millions trois cent cinquante-cinq mille cinq cents euros) à partir du 20 février 2008.

Dixième résolution

Dans une résolution du 26 février 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé d'accepter et de ratifier:

a. l'augmentation du capital social de la Société par un montant de EUR49.250 (quarante-neuf mille deux cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR41.355.500 (quarante et un millions trois cent cinquante-cinq mille cinq cents euros) représenté par 330.844 (trois cent trente mille huit cent quarante-quatre) parts sociales divisées en 75 (soixante-quinze) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR41.404.750 (quarante et un millions quatre cent quatre mille sept cent cinquante euros) représenté par 331.238 (trois cent trente et un mille deux cent trente-huit) parts sociales ordinaires divisées en 75 (soixante- quinze) classes;

b. l'émission de:

- 99 (quatre-vingt-dix neuf) nouvelles parts sociales de classe I-1;
- 51 (cinquante et une) nouvelles parts sociales de classe C-1;
- 81 (quatre-vingt-une) nouvelles parts sociales de classe U-2;
- 79 (soixante-dix-neuf) nouvelles parts sociales de classe G-2;
- 50 (cinquante) nouvelles parts sociales de classe X-3; et
- 34 (trente-quatre) nouvelles parts sociales de classe CC-3;

(ci-après reprises sous le terme collectif de Nouvelles Parts Sociales du 26 février 2008)

c. l'acceptation du paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR312.33 (trois cent douze euros et trente-trois cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd. et LSF Lux Holdings XII, Ltd à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 26 février 2008.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 26 février 2008 a été effectué le 22 février 2008 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été fournie aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est désormais fixé à EUR41.404.750 (quarante et un millions quatre cent quatre mille sept cent cinquante euros) à partir du 26 février 2008.

Onzième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de EUR41.404.750 (quarante et un millions quatre cent quatre mille sept cent cinquante euros) représenté par 330.844 (trois cent trente mille huit cent quarante-quatre) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt cinq euro) chacune, à un montant de EUR40.174.250 (quarante millions cent soixante-quatorze mille deux cent cinquante euros) représenté par 321.394 (trois cent vingt et un mille trois cent quatre-vingt-quatorze) parts sociales, par l'annulation de 9.844 (neuf mille huit cent quarante-quatre) parts sociales de classe F-2 de la Société, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt cinq euros) chacune, actuellement détenues par la Société elle-même qui les a rachetées le 9 janvier 2008.

Douzième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de EUR40.174.250 (quarante millions cent soixante-quatorze mille deux cent cinquante euros) représenté par 321.394 (trois cent vingt et un mille trois cent quatre-vingt-quatorze) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt cinq euro) chacune, à un montant de EUR39.687.875 (trente-neuf millions six cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quinze euros) représentés par 317.503 (trois cent dix-sept mille cinq cent trois) parts sociales, par l'annulation de 3.891 (trois mille huit cent quatre-vingt-onze) parts sociales de classe D-2 de la Société ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt cinq euros) chacune, actuellement détenues par la Société elle-même, qui les a rachetées le 9 janvier 2008.

Treizième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de EUR39.687.875 (trente-neuf millions six cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 317.503 (trois cent dix-sept mille cinq cent trois) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt cinq euro) chacune, à un montant de EUR39.280.500 (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt mille cinq cent euros) représentés par 314.244 (trois cent quatorze mille deux cent quarante-quatre) parts sociales, par l'annulation de 3.259 (trois mille deux cent cinquante-neuf) parts sociales de classe O-2 de la Société ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt cinq euros) chacune, qui sont actuellement détenues par Lone Star Global Holdings, Ltd. and (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de 407.375 (quatre cents sept mille trois cent soixante-quinze euros).

Quatorzième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR39.280.500 (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt mille cinq cents euros) représenté par 314.244 (trois cent quatorze mille deux cent quarante-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.227 parts sociales de classe A;
2. 857 parts sociales de classe B;
3. 80 parts sociales de classe A-1;
4. 36.797 parts sociales de classe B-1;
5. 6.000 parts sociales de classe C-1;
6. 8.287 parts sociales de classe D-1;
7. 974 parts sociales de classe E-1;
8. 11 parts sociales de classe F-1;
9. 1.606 parts sociales de classe G-1;
10. 2 parts sociales de classe H-1;
11. 111 parts sociales de classe I-1;
12. 943 parts sociales de classe J-1
13. 2.200 parts sociales de classe A-2;
14. 1.264 parts sociales de classe B-2;
15. 5.444 parts sociales de classe C-2;
16. 3.218 parts sociales de classe E-2;
17. 91 parts sociales de classe G-2;
18. 29.912 parts sociales de classe H-2;
19. 3.422 parts sociales de classe I-2;
20. 3.417 parts sociales de classe J-2;
21. 1.086 parts sociales de classe K-2;
22. 12.127 parts sociales de classe L-2;
23. 15.082 parts sociales de classe M-2;
24. 2.048 parts sociales de classe N-2;
25. 1.989 parts sociales de classe P-2;
26. 1.074 parts sociales de classe Q-2;
27. 688 parts sociales de classe R-2;
28. 49 parts sociales de classe S-2;
29. 7 parts sociales de classe T-2;
30. 28.647 parts sociales de classe U-2;
31. 10.195 parts sociales de classe V-2;
32. 2.183 parts sociales de classe W-2;

33. 3.736 parts sociales de classe X-2;
34. 315 parts sociales de classe Y-2;
35. 66 parts sociales de classe Z-2;
36. 509 parts sociales de classe AA-2;
37. 52 parts sociales de classe BB-2;
38. 12 parts sociales de classe CC-2;
39. 56 parts sociales de classe DD-2;
40. 12 parts sociales de classe EE-2;
41. 12 parts sociales de classe FF-2;
42. 86 parts sociales de classe A-3;
43. 1.070 parts sociales de classe B-3;
44. 1.062 parts sociales de classe C-3;
45. 6.804 parts sociales de classe D-3;
46. 8.786 parts sociales de classe E-3;
47. 3.426 parts sociales de classe F-3;
48. 12.782 parts sociales de classe H-3;
49. 10.934 parts sociales de classe I-3;
50. 2.951 parts sociales de classe J-3;
51. 216 parts sociales de classe K-3;
52. 140 parts sociales de classe L-3;
53. 7.158 parts sociales de classe M-3;
54. 216 parts sociales de classe N-3;
55. 1.491 parts sociales de classe O-3;
56. 491 parts sociales de classe P-3;
57. 8.342 parts sociales de classe Q-3;
58. 100 parts sociales de classe R-3;
59. 100 parts sociales de classe S-3;
60. 5.187 parts sociales de classe T-3;
61. 14.207 parts sociales de classe U-3;
62. 2.933 parts sociales de classe V-3;
63. 198 parts sociales de classe W-3;
64. 8.751 parts sociales de classe X-3;
65. 440 parts sociales de classe Y-3;
66. 314 parts sociales de classe Z-3;
67. 416 parts sociales de classe AA-3;
68. 6 parts sociales de classe BB-3;
69. 11.670 parts sociales de classe CC-3;
70. 221 parts sociales de classe DD-3;
71. 50 parts sociales de classe EE-3;
72. 13 parts sociales de classe FF-3;
73. 49 parts sociales de classe GG-3; et
74. 12.826 parts sociales de classe HH-3."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Collins et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008. LAC/2008/10907. — Reçu dix mille six cent soixante-huit euros vingt cents Eur 0,5% = 10.668,20.

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008118891/5770/812.

(080137919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Publicis Graphics Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 32.500.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 12 août 2008 que:

1) Le mandat du commissaire aux comptes, MAZARS CHARTERED ACCOUNTANTS, avec siège social à Dubai (Emirats Arabes Unis), Qassim Sultan Building, Suite 201, Port Seed, Airport Road, P.O. Box 13876, est renouvelé pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009, statuant sur les comptes annuels 2008.

2) Le mandat du réviseur d'entreprises MAZARS SA, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.248, avec siège social à L-1235, Luxembourg, 5, rue Emile Bian, est renouvelé pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009, statuant sur les comptes consolidés 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008119040/3560/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11776. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Mansford Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 24.950,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.814.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Fund I S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119013/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02746. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Mansford Europe Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 136.075,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.465.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Fund I S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119014/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02745. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Curzon Capital Partners II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 400.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 109.746.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 9 septembre 2008

En date du 9 septembre 2008, l'associé unique de la Société a décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Madame Anita LYSE de son mandat de gérante de la société avec effet immédiat au 9 septembre 2008.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé par les personnes suivantes:

- Mr. Yves Barthels
- Mr. Jean-Philippe Fiorucci
- Mr. Bruno Bagnouls

Ainsi fait à Luxembourg, le 9 septembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119962/6902/22.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04822. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

MH Germany Property XX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.293.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Investments S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119016/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02744. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

MH Germany Property XV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.288.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Investments S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119017/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02741. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Ceigems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 48.524.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 29 août 2008 que:

- Maître Charles DURO, avocat, et Maître Marianne GOEBEL avocat, demeurant tous deux à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société.

- la société FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A. ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, a été réélue aux fonctions de commissaire de comptes de la société.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119985/317/22.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2008, réf. LSO-CU02175. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

MH Germany Property XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.080.

En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Investments S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636, Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119018/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02740. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

MH Germany Property X S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.555.

En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Investments S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119028/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02738. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Black Mountain S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 138.873.

—
Transfert de parts

Il résulte d'un contrat de transfert de parts signé en date du 11 septembre 2008 que AIM Services S.à r.l. a transféré les 125 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à:

- Omega Funds IV Limited, une limited liability company constituée et régie selon les lois de l'île de Jersey, ayant son siège social à 13 Broad Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands enregistré auprès du Jersey Companies Register, Channel Islands sous le numéro 99016.

Depuis cette date, les parts de la Société sont réparties comme suit:

- Omega Funds IV Limited 125 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2008.

Black Mountain S. à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008119987/250/22.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU04913. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

MH Germany Property IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.574.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Investments S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119029/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02736. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

MH Germany Property VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.554.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Investments S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119030/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02735. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

WP VI Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 136.919.

—
Transfert de parts

Il résulte d'un contrat de transfert de parts signé en date du 7 septembre 2008 que WARBURG PINCUS S.à r.l. a transféré les 12.500 (douze mille cinq cents) parts qu'elle détenait dans la Société à:

- WP X International Holdings LLC, une limited liability company, constituée et régie selon les lois de Delaware, enregistrée au Secretary of the State of Delaware, sous le numéro 071165680, ayant son siège social au 2711, Centerville Road, 19808 Wilmington, Delaware, Etats-Unis.

Depuis cette date, les parts de la Société sont réparties comme suit:

WP X International Holdings LLC

12.500 (douze mille cinq cents) parts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2008.

WP VI INVESTMENTS S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008119988/250/22.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU04936. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

MH Germany Property VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.573.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Investments S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636, Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119031/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02733. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

MH Germany Property VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.849.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Europe Investments S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119032/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02707. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Klymene S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 123.131.

—
Transfert de parts

Il résulte d'un contrat de transfert de parts signé en date du 9 septembre 2008 que Change Capital Funds LP a transféré les 500 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à:

- VIOLINE S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, enregistré dans le Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 113.182.

Depuis cette date, les parts de la Société sont réparties comme suit:

- VIOLINE S.à r.l. 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

KLYMENE S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008119991/250/22.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU04934. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Mansford Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.341.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Group S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119033/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02705. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Mansford Belgium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.859.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford Group S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119034/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02827. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Evolys International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 95.595.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 29 juillet 2008

Au cours de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 29 juillet 2008, les actionnaires ont:

- décidé de reconduire pour un période de six ans les mandats des trois administrateurs à savoir Monsieur Henri SAVOLDELLI, Monsieur Eric CRUSEM et Madame Monique HOCHARD. Leurs mandats expireront à l'assemblée statutaire de 2013.

- décidé de reconduire pour un période de six ans le mandat de la société LE COMITIUM INTERNATIONAL SA, représentée par son administrateur-délégué Monsieur Jonathan BEGGIATO, de sa fonction de commissaire aux comptes. Son mandat expirera à l'assemblée statutaire de 2013.

Le conseil d'administration du même jour a décidé de reconduire le mandat de l'administrateur-délégué Monsieur Henri SAVOLDELLI.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Henri SAVOLDELLI

L'administrateur-délégué

Référence de publication: 2008120009/1091/22.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04465. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

MHFP 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.826.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford France Holdings S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119035/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02826. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

MHFP 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.817.

—
En date du 29 février, 2008 Mansford France Holdings S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119036/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02825. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Athena Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 47.027.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 septembre 2007

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 septembre 2007 que:

1. L'assemblée a décidé de renommer aux fonctions d'administrateurs

Monsieur Jacques Delen, demeurant professionnellement à B - 2020 Antwerpen, J, Van Rijswijklaan, 184

Monsieur Thierry Maertens de Noordhout, demeurant professionnellement à B - 4000 Liège, boulevard d'Avroy, 4

Monsieur Philippe Havaux, demeurant professionnellement à L - 1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

Monsieur Serge Cammaert, demeurant professionnellement à L - 1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

2. L'assemblée a décidé de renommer comme réviseur d'entreprises la société Deloitte S.A., ayant son siège social à L - 2220 Luxembourg, rue de Neudorf, 560

Les mandats des administrateurs et du réviseur prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

Pour copie certifiée conforme

Signature

Référence de publication: 2008120277/660/22.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03272. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

MH Germany Property XIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.076.

—
En date du 19 octobre, 2007 l'associé unique MH Germany Property XXIII S.à r.l. a changé de dénomination et portera désormais la dénomination suivante Mansford Germany S.à r.l.

En date du 29 février, 2008 Mansford Germany S.à r.l. a transféré son siège social du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Graeme Stubbs / Laurence Quévy

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2008119037/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02732. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Vip Déco Paint S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1481 Luxembourg, 3, rue Eecherschmeltz.

R.C.S. Luxembourg B 123.215.

—
L'an deux mille huit, le douze septembre.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Nebojsa JOKIC, employé privé, né le 13 décembre 1979 à Pétange, demeurant à L-1481 Luxembourg, 3, rue Eecherschmelz,

agissant en sa qualité d'associé unique suite aux cessions de parts citées ci-après et de gérant administratif dans la société à responsabilité limitée dénommée "VIP DECO PAINT S.à r.l." plus amplement spécifiée ci-après.

2) Monsieur Dieter TREINEN, Maître-peintre né le 3 juillet 1941 à Leiwien (D), demeurant à D-54340 Leiwien, Ausoniusstrasse,

agissant en sa qualité de gérant technique dans la société à responsabilité limitée dénommée "VIP DECO PAINT S.à r.l." plus amplement spécifiée ci-après.

Lesquels comparants ès-qualités qu'ils agissent déclarent être les seuls associé respectivement gérants dans la société à responsabilité limitée dénommée "VIP DECO PAINT S.à r.l." avec siège social à L-1481 Luxembourg, 3, rue Eecherschmeltz,

société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 janvier 2007, publié au Mémorial C numéro 290 du 2 mars 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 123.215.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche MOUTRIER, préqualifiée en date du 29 avril 2008, publié au Mémorial C numéro 1327 du 30 mai 2008.

Actuellement la société a un capital social de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) chacune, entièrement libérées.

Ensuite les comparants agissant en leurs qualités d'associé, respectivement de gérants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués à la présente assemblée, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Nebojsa JOKIC, employé privé, demeurant à L-1481 Luxembourg, 3, rue Eecherschmelz, déclare que la société à responsabilité limitée dénommée "CHRISMA INVEST S.à r.l.", ayant son siège social à L-1481 Luxembourg, 3, rue Eecherschmeltz, lui a cédé cinquante (50) parts sociales qu'elle détenait dans la prédite société "VIP DECO PAINT S.à r.l.", aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 11 août 2008 dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré.

L'associé unique préqualifié déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société. La cession a été faite contre paiement d'un montant de UN EURO (EUR 1.-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire Monsieur Nebojsa JOKIC, prénommé entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Les comparants ès-qualités qu'ils agissent agissant en leur qualité d'associé unique, respectivement de gérants tel qu'indiqué ci-dessus, déclarent accepter ladite cession.

Deuxième résolution

Monsieur Nebojsa JOKIC, employé privé, demeurant à L-1481 Luxembourg, 3, rue Eecherschmelz, déclare que Monsieur Alexander SZÖLLÖSY, Maître-Pâtisser, demeurant à L-3910 Mondercange, 29, rue des Bois, lui a cédé vingt-cinq (25) parts sociales qu'elle détenait dans la prédite société "VIP DECO PAINT S.à r.l.", aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 11 août 2008 dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré.

L'associé unique préqualifié déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de UN EURO (EUR 1.-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire Monsieur Nebojsa JOKIC, prénommé entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Les comparants ès-qualités qu'ils agissent agissant en leur qualité d'associé unique, respectivement de gérants tel qu'indiqué ci-dessus, déclarent accepter ladite cession.

Troisième résolution

Suite à ce qui est dit ci-dessus, l'associé unique décide de modifier en conséquence l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUROS), représenté par CENT (100) parts sociales, d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) chacune, entièrement libérées."

Quatrième résolution

L'associé unique déclare accepter la démission de Monsieur Monsieur Alexander SZÖLLÖSY, Maître-Pâtisser, demeurant à L-3935 Mondercange, 9, Cité Molter, de sa fonction de gérant administratif de la société sur le vu d'un écrit sous seing privé daté du 14 août 2008 qui restera annexé au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Il lui accorde bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées à ce jour.

L'associé unique déclare que la gérance de la société est assurée en toutes circonstances pour une durée indéterminée par les personnes suivantes:

1) Monsieur Dieter TREINEN, Maître-peintre né le 3 juillet 1941 à Leiwen (D), demeurant à D-54340 Leiwen, Ausoniusstrasse, en tant que gérant technique.

2) Monsieur Nebojsa JOKIC, employé privé, né le 13 décembre 1979 à Pétange, demeurant à L-1481 Luxembourg, 3, rue Eecherschmelz, en tant que gérant administratif.

La société est valablement engagée par les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif.

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants agissant en leurs dites qualités, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: N. Jokic, D. Treinen, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 15 SEPTEMBRE 2008. Relation: EAC/2008/11681. - Reçu douze euros 12,-€.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008119591/272/88.

(080139148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

E.M.E.S., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7681 Waldbillig, 21, rue Laach.

R.C.S. Luxembourg B 92.658.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le deux septembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Madame Francine Van Nerum, exploitante agricole, demeurant à L-7681 Waldbillig, 21, rue Laach. Laquelle comparante a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. E.M.E.S. (la "Société") est une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-7681 Waldbillig, 21, rue Laach inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 92.658.

Il que la société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 28 mars 2003 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 459 du 28 avril 2003.

III. Le capital social émis de la Société est actuellement de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune

IV. L'Associée unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

V. L'Associée unique déclare être propriétaire de l'ensemble des parts sociales de la Société et, en tant qu'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société;

VI. L'Associée unique déclare que l'ensemble des dettes de la Société a été réglée et qu'elle a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, et reconnaît qu'elle sera tenue de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution;

VII. Décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour;

VIII. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans au siège de la société savoir L-7681 Waldbillig, 21, rue Laach.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant préqualifié a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. VAN NERUM, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 septembre 2008. Relation: LAC/2008/36253. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008120539/206/36.

(080139774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

Garganey Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 138.983.

—
Extrait du contrat de cession de parts signé le 7 juillet 2008

En vertu du contrat de cession de parts signé en date du 7 juillet 2008, les parts de la société ont été transférées comme suit:

Luxembourg Corporation Company S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a transféré 100 parts ordinaires de 125 Euro détenues dans la Société à Monsieur Robert Burrow, ayant son adresse au 127, Home Park Road, Wimbledon, London SW19, United Kingdom.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Manager

Signatures

Référence de publication: 2008119038/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07453. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Teckimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 100.814.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 10 septembre 2008 que:

- Monsieur François WINANDY, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg.

- Monsieur Bernard RICCOBONO, Administrateur de sociétés, demeurant à Paris (France).

- Monsieur Jean-François BRIENT, Administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

ont été réélus Administrateur pour une durée de 1 an, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

- Fiduciaire EVERARD & KLEIN S.a.r.l, 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig. a été élu Commissaire aux comptes pour la même période.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008119039/802/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04854. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

MSEOF Quattro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.266.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 31 août 2008 que la personne suivante a démissionné avec effet au 2 mai 2008 de ses fonctions de gérant de la Société:

- Mme Carolyn Harris, née le 28 juin 1978 à Gloucester (Royaume-Uni), ayant pour adresse 138, rue Albert Uden L-2652 Luxembourg-Ville (Luxembourg).

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a démissionné avec effet au 31 août 2008 de ses fonctions de gérant de la Société:

- M. Ian Kent, né le 3 décembre 1976 à Birminham (Royaume-Uni), ayant pour adresse 6B, route de Trèves L-2633 Senningerberg (Luxembourg).

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Mme Judith Ajayi, née le 26 septembre 1964 à Lagos (Nigeria), ayant pour adresse 6B, route de Trèves L-2633 Senningerberg (Luxembourg).

Le Conseil de Gérance est composé comme suit:

- Mme Judith Ajayi
- M. Philippe Renaux
- Mme Lynn Taylor

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008120450/4170/33.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU04950. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

Lacs et Forêts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 61.222.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 31 juillet 2008 que le mandat du commissaire aux comptes Fidu-Concept Sàrl, avec siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 38.136, a été reconduit pour une période se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008119041/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11774. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Morgan Stanley Clare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 12.940,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 117.992.

Il résulte des résolutions de l'Associé Unique du 9 septembre 2008, d'accepter la démission de M. Keirnan Murphy en tant que gérant de la Société, avec effet au 13 mai 2008.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008119043/805/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04749. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Falcon Oil Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 28.738.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2008

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Maria Odete DE JESUS RIBEIRO, employée privée, demeurant Lagoas Park Lote 12 - Edificio 8, 2740-244 Porto Salvo (Portugal), de Monsieur Antonio M. MOSQUITO, gérant, demeurant Lagoas Park Lote 12 - Edificio 8, 2740-244 Porto Salvo (Portugal) et de Monsieur Mohamad Iqbal MEER, avocat, demeurant 97-99 Park Street à W1Y3HA London; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 26 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119052/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08141. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Hinode S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 57.163.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du jeudi 4 septembre 2008 que:

1 - L'Assemblée a pris acte de la démission de leurs fonctions d'administrateurs de Maître Bernard FELTEN, Madame Renate JOSTEN et Monsieur Frédéric COLLOT.

2 - L'Assemblée a décidé de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires, aux fonctions d'administrateurs, les personnes suivantes:

- Monsieur Michel VANDENVEN, pensionné, demeurant à B-2610, Anvers, Vijverlaan, 8,
- Monsieur Emmanuel VANDENVEN, indépendant, demeurant à B-2020, Anvers, Grote Beerstraat, 42,
- Madame Wilfrieda AUDENAERT, sans profession, demeurant à B-2610, Anvers, Vijverlaan, 8.

Les nouveaux administrateurs terminent les mandats de leurs prédécesseurs qui prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2014.

114710

Luxembourg, le 5 septembre 2008.

Pour extrait conforme
Pour inscription - réquisition
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008119049/320/26.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU04049. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Clearwire Poland Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.639.

Par résolution des Associés de la Société en date du 5 septembre 2008

La Société a nommé Monsieur Nicholas RING, né le 17 mai 1970 à Oregon, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 827 W. Barrett Street, Seattle, WA 98 119, Etats-Unis d'Amérique, gérant additionnel de la société avec pouvoir individuel de signature.

Dès lors les gérants de la Société sont à ce jour:

- Michael TARGETT; et
- Nicholas RING.

De plus, Monsieur Gary ASAKA a transféré toutes les parts sociales qu'il détenait dans le capital social de la Société, à savoir (1) part ordinaire et (1) part privilégiée de classe A à Madame Danielle PORTER, née le 20 mars 1969 à Liège, Belgique, résidant au 118B, avenue Winston Churchill, 1180 Bruxelles, Belgique.

Il résulte dès lors que les associés de la Société sont à ce jour:

- Clearwire Europe S.à r.l.;
- Softnet S.A.;
- Michael TARGETT;
- Nicholas RING; et
- Danielle PORTER.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008119058/4067/28.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04664. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

EG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 81.527.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} septembre 2008

- L'Assemblée ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453, Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Roberto Piatti, comptable, avec adresse professionnelle 49, Corso Garibaldi à I-20121, Milan et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453, Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470, Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119050/655/23.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU04013. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Amrea Financial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.594.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du septembre 2008

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Onno Bouwmeister, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119051/655/24.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU04010. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Polaris Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 99.179.

L'an deux mille huit, le deux septembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme POLARIS INVESTMENT S.A. ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer,

constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 12 février 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 295 du 13 mars 2004,

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 361 du 17 février 2006,

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 mars 2007, alors de résidence à Luxembourg-Eich, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 973 du 25 mai 2007,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 99.179.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Madame Antoinette Farese, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Madame le président nomme secrétaire Madame Christelle Vaudémont, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Céline Parmentier, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, Madame le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I: L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

I Modification statutaire

1. Modification de l'article 19 du titre 5 - «Assemblée générale», comme suit:

« **Art. 19.** L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut par un actionnaire désigné par l'assemblée.

Le président de l'assemblée désigne le secrétaire et l'assemblée élit un ou plusieurs scrutateurs.

L'assemblée générale ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour, même s'il s'agissait de la révocation d'administrateurs. Toutefois une assemblée groupant tous les actionnaires peut, à l'unanimité, décider de délibérer sur un autre ordre du jour que celui prévu dans la convocation ou se réunir sans convocation.

Chaque action donne droit à une voix.

Sauf disposition statutaire dérogatoire, l'assemblée générale délibère suivant le prescrit de la loi luxembourgeoise du dix août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

L'assemblée générale non modificative des statuts, ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée et les décisions pour être valables devront réunir les voix des actionnaires représentant au moins la moitié du capital. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée, dans les formes statutaires, et cette seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée, et les résolutions pour être valables devront réunir la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale modificative des statuts, ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée et les décisions pour être valables devront réunir les voix des actionnaires représentant au moins, les deux tiers des actionnaires présents ou représentés, ainsi que au moins la moitié du capital. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée, dans les formes statutaires, et cette seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée, et les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Il est établi un procès-verbal de la délibération de l'assemblée. Celui-ci est signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Les copies ou extraits des procès-verbaux sont valablement signés par un administrateur.»

II.- Autres décisions

1. Nomination de Monsieur José-Benjamin LONGREE, et de Monsieur Francesco CESARINI comme membres du conseil d'administration,

2. Distribution de tantièmes à Don Giovanni Mazzali pour un montant brut de EUR 20.000,-.

II: Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III: Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV: Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 19 - «Assemblée générale», comme suit:

« **Art. 19.** L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut par un actionnaire désigné par l'assemblée.

Le président de l'assemblée désigne le secrétaire et l'assemblée élit un ou plusieurs scrutateurs.

L'assemblée générale ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour, même s'il s'agissait de la révocation d'administrateurs. Toutefois une assemblée groupant tous les actionnaires peut, à l'unanimité, décider de délibérer sur un autre ordre du jour que celui prévu dans la convocation ou se réunir sans convocation.

Chaque action donne droit à une voix.

Sauf disposition statutaire dérogatoire, l'assemblée générale délibère suivant le prescrit de la loi luxembourgeoise du dix août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

L'assemblée générale non modificative des statuts, ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée et les décisions pour être valables devront réunir les voix des actionnaires représentant au moins la moitié du capital. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée, dans les formes statutaires, et cette seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital repré-

sentée, et les résolutions pour être valables devront réunir la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale modificative des statuts, ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée et les décisions pour être valables devront réunir les voix des actionnaires représentant au moins, les deux tiers des actionnaires présents ou représentés, ainsi que au moins la moitié du capital. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée, dans les formes statutaires, et cette seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée, et les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Il est établi un procès-verbal de la délibération de l'assemblée. Celui-ci est signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Les copies ou extraits des procès-verbaux sont valablement signés par un administrateur.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur savoir:

a.- Monsieur José-Benjamin LONGREE, administrateur, né à Verviers (Belgique), le 7 mars 1968, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer et

b.- Monsieur Francesco CESARINI, administrateur, né à Milan (Italie), le 20 juillet 1937, demeurant professionnellement à Università Cattolica del S. Cuore Via Necchi 5, I-20123 Milan.

Leurs mandats expireront à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2010.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'allouer sur base annuelle des tantièmes à Don Mazzali pour un montant brut de EUR 20.000,-.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 14.15 heures.

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à 1.000,- EUR.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. FARESE, C. VAUDEMONT, C. PARMENTIER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 septembre 2008. Relation: LAC/2008/36252. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008119548/206/115.

(080139391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Falcon Oil Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 28.738.

—
RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance de tiers que des erreurs ont été commises lors de la rédaction des formulaires de réquisition déposés en date du 20/04/2006 réf: L060035505, en date du 21/12/2006 réf: L060140232.05 et en date du 21/04/2008 réf: L080059200.05

En effet il convenait de lire Mr MEER (nom) Mohamad Iqbal (prénoms) né le 24 mars 1940 à Durban, Afrique du Sud et non pas Mr IQBAL MEER (nom) Mohamad (prénom) né le 20 mars 1947 à Huambo, Angola.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119053/655/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02717. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Thelmas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 55.295.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 juillet 2008

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Pieter VAN NUGTEREN, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119054/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU04018. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Gabriel Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.876.

—
Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 août 2008, acte n° 465 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Boîte Postale 320, L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2008119592/208/15.

(080138861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Renders S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 77.389.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 septembre 2008

Le Conseil d'administration accepte la démission de Madame Lieve DE METS, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Pieter VAN NUGTEREN, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Pieter VAN NUGTEREN, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119055/655/26.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU04015. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

International Luxury Hotels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 131.178.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 18 août 2008

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant arrivé à leur terme, l'Assemblée a décidé de nommer jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012:

- M^e Jean-Charles Lopez, avocat, domicilié professionnellement au 20, rue J. Sénebier CH - 1200 Genève, en qualité d'Administrateur,

- Management S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau L - 2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- Director S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau L - 2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- Luxfiducia S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau L-2213 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 18 août 2008

Le conseil d'administration a nommé M^e Jean-Charles Lopez, avocat, domicilié professionnellement au 20, rue J. Sénebier CH - 1200 Genève, en qualité d'Administrateur -Délégué.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008120286/1629/28.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04162. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

Alocate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 55.204.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2008

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Pieter VAN NUGTEREN, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

114716

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119056/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU04016. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

MSEOF Park Tower S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.012.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.984.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 31 août 2008 que la personne suivante a démissionné avec effet au 2 mai 2008 de ses fonctions de gérant de la Société:

- Mme Carolyn Harris, née le 28 juin 1978 à Gloucester (Royaume-Uni), ayant pour adresse 138, rue Albert Uden L-2652 Luxembourg-Ville (Luxembourg).

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a démissionné avec effet au 31 août 2008 de ses fonctions de gérant de la Société:

- M. Ian Kent, né le 3 décembre 1976 à Birminham (Royaume-Uni), ayant pour adresse 6B, route de Trèves L-2633 Senningerberg (Luxembourg).

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Mme Judith Ajayi, née le 26 septembre 1964 à Lagos (Nigeria), ayant pour adresse 6B, route de Trèves L-2633 Senningerberg (Luxembourg).

Le Conseil de Gérance est composé comme suit:

- Mme Judith Ajayi

- M. Philippe Renaux

- Mme Lynn Taylor

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008120454/4170/33.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU04953. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

Yalorys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 127.954.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 juillet 2008

Résolution n° 1^{er}

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la révocation des fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de Madame Nadine CARELLE, née le 26 mai 1967 à Dudelange, demeurant à F-57290 Fameck, 54, rue du Général Henry.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

114717

Résolution n ° 2

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la révocation des fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de Mademoiselle Assia DERGUIANI, née le 17 novembre 1982 à Hayange (France), demeurant à F-57290 Fameck, 16, rue François de Wendel.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Résolution n ° 3

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué signataire de Monsieur Jean-Jacques AUBERTIN, né le 21 janvier 1970 à Forbach (France), demeurant à F-57980 Ebring, 40, rue de la Libération.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Résolution n ° 4

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué signataire de Monsieur Mario NICOLO, né le 20 avril 1965 à Messina (Italie), demeurant à L-7782 Bissen, 2, an der Uecht.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Esch-sur-Alzette, le 03 juillet 2008.

Pour extrait sincère et conforme à l'original

Fiduciaire C.G.S.

Signature

Référence de publication: 2008120462/1549/34.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03526. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

Thamesline Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 100.193.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 10 juillet 2008

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Benoît GEORIS de son poste d'administrateur de la société avec effet au 30 juin 2008.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Alan DUNDON, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet au 30 juin 2008.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008119059/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2008, réf. LSO-CT12532. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Patron Willanow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 123.337.

- Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 13 août 2008 que la société CP REALTY II S.à r.l. a cédé les 500 parts sociales qu'elle détenait à la société REAL MANAGEMENT Sp zoo, ayant son siège social au Marynarska 11, 02-674 Warsaw, Pologne enregistré au «Polish National Court Register» sous le numéro KRS 000100376.

Pour extrait
La société
Signature

Référence de publication: 2008119060/587/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2008, réf. LSO-CT11947. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Green Technology Network - GTN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 125.800.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 18 août 2008

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Fabio MAZZONI de son poste d'administrateur de la Société avec effet immédiat.

L'Assemblée nomme Monsieur Alain PEIGNEUX, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

L'Assemblée nomme Audit & Compliance, ayant son siège social au 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008119061/587/25.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04548. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Mandarin Capital Partners S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 128.231.

Le bilan de la société au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/09/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008119413/751/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03512. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Ifile S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.865.

L'an deux mille huit, le quinze juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société IFILE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de IFILE S.A. suivant acte reçu par le notaire Reginald Neuman, de résidence à Luxembourg, le 26 novembre 1991, publié au Mémorial C, numéro 214 du 21 mai 1992, dont les statuts ont été modifiés

par acte notarié du 26 mars 2003, publié au Mémorial, recueil Spécial C numéro 289 du 16 juin 1993, du 16 janvier 1998, publié au Mémorial, recueil C numéro 304 du 4 mai 1998, du 10 mai 1999, publié au Mémorial, recueil C numéro 545 du 15 juillet 1999, du 10 décembre 2004, publié au Mémorial, recueil C numéro 291 du 1^{er} avril 2005, du 29 décembre 2005, publié au Mémorial, recueil C numéro 105 du 16 janvier 2006 et du 17 janvier 2007, publié au Mémorial, recueil C numéro 787 du 4 mai 2007, du 29 novembre 2007, publié au Mémorial, recueil C numéro 838 du 5 avril 2008, du 17 décembre 2007, publié au Mémorial, recueil C numéro 838 du 5 avril 2008 et du 4 avril 2008, publié au Mémorial, recueil C numéro 1431 du 10 juin 2008.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Duivenvoorde, Administrateur de société.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Harald Charbon, employé privé et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc Limpens, employé privé.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, toutes les actions actuellement émises sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

III- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital de la société à concurrence de neuf cent trente-cinq mille trois cent quatorze Euros et dix-huit Cents (EUR 935.314,18) pour le porter de son montant actuel de onze million cent quatorze mille deux cent soixante dix-huit Euros et cinquante-six Cents (EUR 11.114.278,56) à douze million quarante-neuf mille cinq cent quatre vingt douze Euros et soixante quatorze Cents (EUR 12.049.592,74) par l'émission de mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie A, par l'émission de mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie C, sans désignation de valeur nominale avec une prime d'émission de six million soixante-six mille trois cent vingt-deux Euros et quarante-trois Cents (EUR 6.066.322,43);

2. Souscription et libération de mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie A, de mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie C et de mille quatre cent soixante-treize (1473) nouvelles actions de catégorie C, par apport en numéraire;

3. Renonciation au droit préférentiel de souscription;

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts;

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf cent trente-cinq mille trois cent quatorze Euros et dix-huit Cents (EUR 935.314,18) pour le porter de son montant actuel de onze million cent quatorze mille deux cent soixante dix-huit Euros et cinquante-six Cents (EUR 11.114.278,56) à douze million quarante-neuf mille cinq cent quatre vingt douze Euros et soixante quatorze Cents (EUR 12.049.592,74) par l'émission de mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie A, par l'émission de mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie C et par l'émission de mille quatre cent soixante-treize (1473) nouvelles actions de catégorie C, sans désignation de valeur nominale avec une prime d'émission de six million soixante-six mille trois cent vingt-deux Euros et quarante-trois Cents (EUR 6.066.322,43);

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que KERKEIND B.V. a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie A, de mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie C et de mille quatre cent soixante-treize (1473) nouvelles actions de catégorie C:

SINGITA SCA, pour 1382 actions de catégorie A, du n^o 50.349 à 51.730

BURGODAM B.V., pour 1382 actions de catégorie B, du n^o 51.731 à 53.112

CLARIS B.V., pour 1473 actions de catégorie C, du n^o 53.113 à 54.585

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite SINGITA SCA, BURGODAM B.V. et CLARIS B.V., prénommées, représentée par Monsieur John Duivenvoorde, prénommé, en vertu de procurations demeurées annexées aux présentes, ont déclaré souscrire:

- aux mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie A, et les libérer en numéraire, à hauteur de 56,56%.

- aux mille trois cent quatre vingt deux (1382) nouvelles actions de catégorie B., et les libérer en numéraire, à hauteur de 56,56%.

- aux mille quatre cent soixante-treize (1473) nouvelles actions de catégorie C, , et les libérer en numéraire, à hauteur de 56,56%.

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de six millions cinq cent quatre vingt quinze mille quatre cent cinq Euro et trente sept Cents (EUR 6.595.405,37), faisant pour le capital social le montant de cinq cent vingt neuf mille quatre vingt deux Euros et quatre vingt quatorze Cents (EUR 529.082,94) et pour la prime d'émission le montant de six million soixante-six mille trois cent vingt-deux Euros et quarante-trois Cents (EUR 6.066.322,43), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à douze million quarante-neuf mille

cinq cent quatre vingt douze Euros et soixante quatorze Cents (EUR 12.049.592,74), représenté par 14.306 actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), 14.085 actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B»), 16.251 actions de catégorie C (les «Actions de Catégorie C») et 9.943 actions de catégorie D (les «Actions de Catégorie D») sans désignation de valeur nominale.

Les détenteurs d'actions de catégorie A seront définis comme les «Actionnaires de Catégorie A», les détenteurs d'actions de catégorie B seront définis comme les «Actionnaires de Catégorie B», les détenteurs d'actions de catégorie C seront définis comme les «Actionnaires de Catégorie C» et les détenteurs d'actions de catégorie D seront définis comme les «Actionnaires de Catégorie D». Toutes les actions ont les mêmes droits et obligations quelque soit la catégorie.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trente neuf mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. DUIVENVOORDE; H. CHARBON; M. LIMPENS; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2008, Relation LAC /2008/29760. — Reçu trente-cinq mille huit euros dix-huit cents. (35005,18 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01^{er} août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008119555/211/102.

(080139194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2008.

GK-Lux TP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 128.191.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2008

Les associés décident de nommer Monsieur Gilbert Raymond Chatte, entrepreneur, né à Teting-sur-Nied (France) le 17 mars 1957, demeurant à F-57385 Teting-sur-Nied, 49, rue Principale au poste de gérant technique pour une durée illimitée.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119009/5863/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2008, réf. LSO-CU02239. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.